

CHRONOLOGIE

Chronologie détaillée de l'histoire du banc de Paspébiac et des compagnies Robin et LeBoutillier. Des mises à jour sont effectuées régulièrement au fil des recherches:

1500

- Selon la tradition, des Jersiais se seraient joints à des équipages malouins pour venir pêcher sur les bancs de Terre-Neuve (Jamieson, 1986).

1534

- Jacques Cartier rencontre des Mi'gmaqs à Paspébiac le 6 juillet.

1611

- Selon Mario Mimeault, la carte de Marc Lescarbot représente montre un campement mi'gmaq sont à Paspébiac.

1632

- À compter de 1632, des pêcheurs basques fréquentent les eaux de Paspébiac.

1656

- Mention d'un « fort Paspébiac » par le missionnaire Ignace de Paris.

1670

- Fondation de la Compagnie de la baie d'Hudson. Au cours de son histoire, cette entreprise utilise divers types de paiement de la part de ses clients: troc des fourrures, bijoux d'échange, jetons, billets à ordre, crédit, etc. Elle est la compagnie la plus durable de l'histoire du Canada.
- Présence de Jersiais à Trinity Bay (Terre-Neuve).

1672

- Première mention de Paspébiac sur une carte géographique: Guillaume Denis, carte de l'Acadie.
- Mention d'un "Petit-Paspec-biac" par Nicolas Denys.

1702

- Bourlet et Mayeux, détenteurs d'un établissement à Mont-Louis, font la demande dans des correspondances vers la France pour un « terrain » à Paspébiac.

1707

- Concession de la seigneurie de Paspébiac à Pierre Haimard.

1713

- Traité d'Utrecht: Hormis certains droits, la France renonce perd ses possessions de Terre-Neuve et l'Acadie.

1723

- Don de la moitié de la seigneurie à Louis Gosselin.

1724

- Décès de Pierre Haimard.

1725

- Aveu et dénombrement de la seigneurie de Paspébiac par Louise Guillot et Louis Gosselin. Des bâtiments ont été construits sur place: "une maison de pièces sur pièces de trente pieds de long sur vingt de large, une autre maison servant de magasin de charpente close de madriers embouvetés de trente pieds de long sur dix-huit de large".

[1730-1750]

- Commerce de John Robin à Terre-Neuve.

[1732-1763]

- Commerce de Thomas Robin avec Terre-Neuve.

1731

- Annulation de la donation à Louis Gosselin.

1743

- Naissance de Charles Robin à Sainte-Brelade (Jersey).

1751-1753

- Vente aux enchères de la seigneurie de Paspébiac.

[après 1753]

- Réunion de la seigneurie au domaine du Roi.

1756

- Mention de la présence d'habitants à Paspébiac dans une ordonnance de M. Bigot.

1760

- Dans son journal, le capitaine Samuel Wallis, embarqué sur le navire Prince of Orange, note la présence de plusieurs bâtiments à Paspébiac.

1761

- Naissance de Marthe Arbour à Lislet.

[1763-1773]

- Commerce de John Robin à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse.

1763

- Projet de Jacques Robin d'installer des Acadiens à Miramichi.

1765

- Fondation de la Robin, Pipon and Company à Saint-Aubin (Jersey).
- Installation de John Robin à Arichat (Nouvelle-Écosse).
- Dans son plan de Paspébiac, John Collins indique que "Paspebiac lied on the north side of the bay of Chaleur in latitude 48?" & properly calculated for the carrying on a cod fishery and capable of great improvement the beach on which the fish are generally cured [...] the presents inhabitants are Acadians about ten families in number whose whole support is the cod fishery, in the time of the french government they carried on a very extensive fishery at this place with great success"

1766

- Première visite de Charles Robin dans la baie des Chaleurs.

1767

- Charles Robin érige une habitation et un dépôt de marchandises à Paspébiac.
- À Miguasha, il note dans son journal qu'il existe que les Mi'gmaws effectuent la pêche à la morue et sèchent le poisson sur des vigneaux.

1768

- Saisie de deux navires de Charles Robin.

1769

- Excellente année pour la compagnie.

1770

- Mauvaise saison.
- Charles Robin décide de rester à Paspébiac pour l'hiver.
- Naissance de Philippe Robin, fils de Philippe et Anne Pipon, à St- Brelade (Jersey).

1772

- L'établissement d'Arichat prend la nouvelle raison sociale de John Robin and Company.
- Un incendie détruit un logement et des archives de la compagnie Robin à Paspébiac.

1774

- En mai, Charles Robin amène à Bonaventure et à Tracadie 81 Acadiens en provenance de France.

1775

- John Paul Jones prend deux navires de la compagnie.

1776

- La compagnie Robin achète du poisson auprès de pêcheurs de Percé.

1778

- Destruction de l'établissement de Paspébiac par des corsaires américains.
- À Tracadie, le magasin et la maison d'Henry Mounier sont attaqués par des pirates de Salem et, la même année, le comptoir de Charles Robin de l'endroit est pillé par un petit groupe de Micmacs de Restigouche s'étant momentanément ralliés à la cause américaine (Blais, 2005).

1778-1783

- Charles et John Robin investissent dans la guerre de course et s'enrôle dans la milice de Jersey.

1781

- Charles et John participent à la bataille de Royal Square à Jersey.

1783

- Traité de Paris. Fin de la Guerre d'Indépendance des États-Unis.
- Relance de l'entreprise sous la raison sociale de Charles Robin and Company. Les partenaires financiers sont alors Charles Robin, John Robin, Philip Robin, Francis Janvrin, John Poingdestre et Fioot De Gruchy and Co.
- Un entrepôt de la compagnie Robin aurait été pillé par les autochtones à Tracadie.
- Charles Robin commence à former son neveu Philip à la gestion de l'entreprise.

1784

- Arrivée des Loyalistes à New Carlisle.

1785

- Mariage de Marthe Arbour et du marchand Theophile Fox.

1787

- Charles Robin marche jusqu'à Québec pour discuter de la question des droits de pêche.

[1788]

- James Robin débarque dans la baie des Chaleurs pour apprendre le commerce avec son oncle Charles.

1788

- Construction de la Poudrière.

1789

- John Robin, Philip Robin, Charles Robin et John Luce obtiennent une terre à Chéticamp.
- Le 2 avril, le gouverneur Carleton, devenu lord Dorchester, entreprend de régler les problèmes fonciers de tous les habitants de la province de Québec. Dans le district de Gaspé, le Gaspé Land Board est formé du lieutenant-gouverneur Cox, du juge O'Hara, du marchand Charles Robin, des juges de paix Daniel M'Pherson, François Belcour de La Fontaine, Pierre Loubert, Henry Rimpoff et du shérif Isaac Mann (Blais, 2005).

1791

- Début des activités du chantier naval Robin à Paspébiac.

1792

- Cession d'une réserve forestière à la compagnie Robin à Hope.

1792-1815

- À la suite de la Révolution française, les guerres causent des difficultés à l'entreprise. Liverpool est utilisé comme source de ravitaillement.

1793

- Achat de la seigneurie de Grande-Rivière par la compagnie Robin.

1794

- Lancement du navire If au chantier naval Robin.

[ca 1796]

- Installation de la compagnie Robin à Percé.

1797

- Naissance de John LeBoutillier

1799

- Demande de terre à L'Anse-à-Beaufils par Philip Robin.

1800

- Naissance d'Élisabeth Robin à Percé, fille de Philip et Marthe Arbour. Elle est née hors mariage. Ses parents ne se marieront officiellement qu'en 1811.

1802

- Charles Robin se retire à Jersey.
- Son neveu Philip Robin Junior prend la relève à Paspébiac.

1807

- Acte pour mieux régler les pêches dans le district inférieur de Gaspé.

1808

- James Robin, neveu de Charles, prend la direction de la compagnie à Jersey.

1809

- John Robin devient actionnaire de la compagnie Robin, obtenant toutes les parts de son oncle Charles (Lee, p.68).

1811

- Mariage de Philip Robin et Marthe Arbour. Le document est signé par un juge de paix.
- Naissance de David LeBoutillier le 14 octobre 1811 à St John, île de Jersey, fils de Josué Le Boutillier et d'Anne Amy.
- Témoignage de J-O Plessis en 1811-1812:

“Voici les préparations que l'on donne à la morue pour la mettre en état d'être exportée : Il faut d'abord l'ouvrir et la vider, ce qui s'appelle trancher ; puis on la sale, et après quatre ou cinq jours on la lave, c'est-à-dire qu'on la passe légèrement dans l'eau, de manière à la décharger du sel qui est à la surface sans ôter celui qui en a pénétré l'intérieur ; après cela elle est mise en fumier, c'est-à-dire par tas afin d'en ôter l'eau ; delà, elle est portée aux vignots ou à des chafauds élevés de trois à quatre pieds au-dessus de terre ; on l'y étend au soleil avec la précaution de la virer une fois tous les jours pour la sécher également, des deux côtés ; chaque soir il faut la réunir sur le vignot par petits tas que l'on nomme javelles, et l'étendre de nouveau chaque matin ; s'il pleut, on est forcé de l'entrer dans des magasins ou de la mettre en pile, pour qu'elle ne soit pas imbibée ; si le soleil est trop ardent, il la brûle. Pour la préserver de cet accident, il faut la couvrir de feuillages sur les vignots ou la mettre à l'ombre par dessous. Ce que l'on se propose par tous ces soins est de la rendre blanche et parfaitement sèche, seul moyen de la préserver de tous les accidents qui pourraient la discréditer dans l'exportation ; elle n'est marchande que quand elle est parvenue à cet état de sécheresse parfaite ; alors on la met en moutons, c'est-à-dire en piles chevauchées plus fortes qu'auparavant, puis on la pèse et on la livre au marchand. Il ne faut pas moins de quatre ou cinq semaines pour lui donner toutes ces façons, et souvent on est obligé d'y employer un temps plus considérable.

La morue verte ne s'exporte qu'à Québec pour le seul usage du Bas-Canada, par conséquent en très petite quantité et rarement d'ailleurs que de la Baie des Chaleurs ou de Gaspé.

C'est plus ordinairement dans la Nouvelle-Ecosse que les habitants des îles de la Madeleine trouvent à se défaire avantageusement de leur morue sèche ; elle y vaut environ quinze ou vingt chelins le quintal. Deux faits donneront une idée de l'abondance de la morue dans le golfe. Le premier est que Nicolas Landry, de Carleton, en deux

semaines de pêche sur le banc des Orphelins, en a pris 6,300 cette année ; — qu'à Percé, chaque berge montée de deux hommes en prend dans son été entre deux et quatre cents quintaux, et que, entr'autres marchands qui en font le commerce, MM. Robin, de Paspébiac, en exportent annuellement 12,000 quintaux, qu'ils envoient au Portugal, en Espagne et en Sicile.

[...]

Quelque excellente que soit la chrétienté de Caraquet, il faut avouer qu'elle est inférieure à celle des isles de la Madeleine. Dans celle-ci il n'y a point de mélange. Malheureusement il y en a dans celle-là. Le haut de la paroisse est pur, mais le bas est en moins bonne renommée. Les habitants de cette partie sont plus exposés à sortir et à entretenir des liaisons avec ceux de Paspébiac situés au nord de la baie des Chaleurs et mal notés sur les articles du luxe et des mœurs. Il n'y a pas encore de grands désordres au sud, mais on les craint et on les voit venir.

[...]

Caraquet est un endroit assez pauvre, si on le considère par rapport à la culture. Mais il a comme tous ceux de la baie des Chaleurs **l'inappréciable avantage de la pêche** qui supplée en tout temps à la rareté de la viande, comme la rareté ou la mauvaise qualité du pain est remplacée par les patates qui y croissent en abondance. La morue, le saumon, le hareng, le maquereau, le bar, l'anguille, la truite, la plie, le poisson de St. Pierre, l'éturgeon, le homard sont fréquents dans toute la baie, quoique tous ne s'y trouvent pas précisément dans les mêmes endroits.

[...]

Juillet 1 . — La morue et le maquereau se prennent à la ligne, avec cette différence que la morue se tient au fond de l'eau, et voilà pourquoi on ne saurait la pêcher en pleine mer, mais seulement sur les bancs où l'on trouve fond ; or ce fond est quelquefois à dix, quelquefois à vingt, et à 25 brasses d'eau, quelquefois à 30 et plus. Pour que la ligne tombe perpendiculairement au fond, il faut que la voiture pêcheuse soit arrêtée à l'ancre ou à la cape. Autrement la ligne prenant une direction horizontale il ne serait plus possible d'atteindre le poisson. Le maquereau, au contraire, se tenant communément à une petite distance de la surface de l'eau, on peut le prendre partout, et il est reconnu qu'il mord de préférence quand le vaisseau, d'où pendent les lignes, est poussé par un vent un peu fort.

[...]

Tout était prêt pour le départ de Caraquet, lorsqu'il arriva une barge de Paspébiac, situé de l'autre côté de la baie et à 10 lieues de là, demandant avec instances un prêtre pour

assister un malade à l'extrémité. C'était le nommé Roussy, ancien capitaine de vaisseau, âgé de 85 ans. M. Desjardins n'hésita pas à voler à son secours, quoique le trajet fût considérable ; il prit les SS. mystères et partit incontinent.

[...]

Il était question de savoir si l'on accorderait une mission aux habitants de Paspébiac, établissement qui se trouve à quatre lieues au-dessous et du côté de la Baie de Bonaventure. Le prélat, après avoir entendu tout ce que l'on rapportait de leur peu de religion, de leur grossièreté, de leur ignorance, de leur barbarie, se décida à les aller voir, persuadé que plus ils avaient de mauvaises qualités et plus ils avaient droit à sa sollicitude. Dès le vendredi, il leur envoya MM. Huot et Gaulin, avec charge de les assembler, de les catéchiser, et de les préparer ainsi à sa visite. Il s'y rendit lui-même le samedi soir, (20) assisté de M. Desjardins, l'abbé Gagnon étant demeuré à Bonaventure pour y célébrer l'office du lendemain. Le trajet se fit en berge, et aurait été assez heureux sans une pluie de plus d'une heure qui humecta les voyageurs apostoliques, et qui, obscurcissant le ciel, leur permit à peine d'apercevoir une ville en herbe nommée Carlisle, qui ne tire d'importance que de la douane qui y est établie et à laquelle tous les bâtiments qui entrent dans la Baie des Chaleurs viennent payer leur hommage. Ni les cinq coups de canon tirés par un navire mouillé dans la rade de Paspébiac, ni la mousqueterie des habitants répandus sur la grève, ne les empêchèrent d'être traversés jusqu'aux os. Il était nuit quand ils arrivèrent à la chapelle ; elle est située sur le coteau, à 8 ou 10 arpents de la mer ; ce coteau s'appelle le Bois, parce qu'il a été boisé jusqu'à ces années dernières, et que jusqu'alors les habitants pour la commodité de la pêche, demeuraient sur le banc, où une partie d'entr'eux passent encore la plus grande partie de l'été dans des cabanes pratiquées à cet effet ; quand ils les quittent pour aller reprendre leurs habitations d'hiver, on dit qu'ils remontent au bois.

Paspébiac est l'endroit central du grand commerce de morue de MM Robin; ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre considérable. Les habitants, auxquels ils se sont rendus nécessaires, sont des espèces de cerfs entièrement dans leur dépendance; ils ont concédé à 33 d'entr'eux, 33 arpents de terre de front sur 10 de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie pour sa part, ne peut vivre qu'avec le secours de la pêche, et que se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelqu'un des bâtiments de la compagnie et à faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche. Aussi n'est-il pas rare d'en trouver qui ont été à Jersey, à Lisbonne, à Cadix, à Messine, à Palerme.

Les premiers habitants de Paspébiac s'étant alliés à des sauvagesses, toute la colonie formée par leurs descendants a une portion de sang sauvage, ce qui met entr'eux et les autres habitants de la Baie des Chaleurs une différence capitale. Ceux du bas de la

paroisse de Caraquet partagent cette ignominie ; les étrangers, les Acadiens surtout, se croiraient déshonorés en s'alliant à ces descendants de sauvages, et ne les regardent qu'avec un certain mépris.

Cependant il est vrai de dire qu'ils n'ont rien dans leurs mœurs qui respire la barbarie. Ils donnèrent même, lors de la mission, des preuves de prévenance et d'hospitalité qui les mettraient presque au niveau des habitants de Bonaventure ; il ne leur manque qu'un peu de la bonne grâce avec laquelle ceux-ci font leurs offrandes.

Pour leur être utile dans la partie la plus urgente, l'Evêque de Québec régla qu'il n'y aurait ni chant ni aucun autre office pendant la mission, mais seulement des basses messes, et que tout le temps que les confessions laisseraient libre serait donné à l'instruction. Elle ne fut pas épargnée. Il y eut, chacun des quatre jours qu'elle dura, deux catéchismes, deux sermons, une conférence ; cependant il n'y eut que 34 personnes de confirmées, quoique les fidèles de Port Daniel se fussent réunis à ceux de Paspébiac pour profiter de la mission. M. Huol, pressé de faire sa mission de Miramichi, avait quitté Paspébiac dès le samedi précédent pour se rendre à Caraquet et y faire l'office du lendemain avant de se mettre en route pour aller plus loin.

Le jeudi arriva : c'était le jour fixé pour le départ, car il fallait avancer l'ouvrage et annoncer dans d'autres endroits le royaume de Dieu. Les Paspébiaciens soutenant leur caractère de générosité armèrent trois berges pour conduire l'évêque et sa suite à la Grande Rivière. Dans leur ardeur ils s'offrirent d'aller jusqu'à Percé, qui est à vingt lieues plus bas, et auraient volontiers fourni six berges au lieu de trois. On leur persuada de modérer ce zèle, et vers dix heures l'embarquement se fit sur les trois berges, au bruit ordinaire de la mousqueterie, car la Baie des Chaleurs est une région où l'on dépense de la poudre plus qu'en aucun autre endroit du Canada, quoiqu'elle y coûte pour l'ordinaire cinq à six chelins la livre.

[...]

La Grande Rivière est aussi une seigneurie que le gouvernement britannique a, dit-on, concédée par surprise à M. Robin, chef de la maison de Paspébiac, au lieu de la donner à M. Delafontaine, ancien habitant du lieu qui avait prié ce même Robin de la solliciter pour lui ; elle est d'une lieue et demie carrée, la devanture est très-riante, garnie d'une douzaine d'habitations, et assez abondante en morue. Cependant la pêche de cette année a été retardée d'un mois faute de bouette : on appelle bouette le poisson (hareng ou maquereau) avec lequel on appâte la morue ; cette bouette n'est pas la même partout. Il y a des endroits, Caraquet par exemple, où l'on préfère le poisson tiré de certains coquillages que l'on nomme des cocques.

[...]

Il y a quelques protestants à Percé, dont deux sont marchands et juges de paix, (MM. Fox et Robin,) les autres sont des pêcheurs comme tous les habitants catholiques dont la plupart sont canadiens. Il y a environ 9 familles irlandaises catholiques sur la terre ferme ; sur l'isle de Bonaventure on en compte sept, mêlées d'un plus grand nombre de familles protestantes, en sorte que Percé tout entier, c'est-à-dire en comprenant l'isle de Bonaventure, l'anse-à-Beaufils et le Barachois, situé entre Percé et la Malbaie, fait en tout trente et quelques familles catholiques, dont tous les missionnaires n'ont cessé de blâmer l'indolence pour les choses de la religion. Il ne leur a pas fallu moins de quinze ans pour construire une misérable chapelle de bois, où il ne fait bon qu'autant qu'il ne pleut pas dehors. Ils ont commencé, il y a environ deux ans, une sacristie qui doit aussi servir de retraite au missionnaire ; mais elle est demeurée en chantier avec peu d'espérance qu'elle finisse bientôt.

29. — Cependant la mission commença le lundi matin ; les instructions furent assez suivies et il se confessa une partie assez considérable de la population et des étrangers ; car tout le long de l'été il n'y a pas à Percé moins de 200 jeunes gens de différentes paroisses du sud du district de Québec, qui viennent y faire la pêche à la moitié de leur ligne. Celui-là est à la moitié de sa ligne, qui ne partage avec son compagnon que la moitié du poisson qu'il prend dans son été, l'autre moitié tout entière appartenant au bourgeois qui leur fournit la berge et tous ses agrès, excepté les hameçons et les lignes, et se charge de saler et faire sécher leur part de morue avec la sienne. Ce nombre d'étrangers, considérable pour un petit endroit, est nuisible aux mœurs déjà assez déréglées.

[...]

6. — Ce fut le samedi matin que l'abbé Painehaud se joignit finalement aux missionnaires qui étaient constamment restés à bord de la goëlette. Il apporta avec lui quelques rafraîchissements, veau, beurre, biscuits, fruits de l'honnêteté de M. Robin, marchand de Percé. On leva l'ancre dès qu'il fut à bord.

1812

- John LeBoutillier débarque à Paspébiac pour travailler pour la compagnie Robin.
- Philip Robin rend visite à sa fille Elisabeth chez les Ursulines de Québec.

1814

- Philip Robin Junior quitte Paspébiac pour l'Europe. Il laisse derrière lui sa femme, Marthe Arbour, ainsi que sa fille Elisabeth. Il ne reviendra jamais au Canada mais continue d'entretenir une correspondance et de verser une allocation à sa famille.

- Deux actes de baptême datés du 27 mars témoignent d'une présence Mi'gmaq à Paspébiac.

1815

- William Fruing devient gérant de la compagnie Robin à Paspébiac (1815-1828).
- Journal des visites pastorales de 1815 par Monseigneur Joseph-Octave Plessis:

“Ce qui a essentiellement contribué à donner de l'importance au commerce d'Arichat, ce sont les établissements qu'y ont faits d'abord les maisons Robin et, Janvrin de Jersey, ainsi que les habitants de la même isle qui les y ont suivis, d'abord comme agents pour d'autres, puis à leur propre compte. Plusieurs y ont fait des fortunes considérables, témoin M. Hébert, major de milice, auquel la dernière guerre américaine n'a pas valu moins de 8,000 louis.

Ces Jerséais, quoique protestants, ont un grand respect pour la religion catholique, sont en bonne intelligence avec M. l'abbé LejamteL missionnaire du lieu, dont ils honorent la vertu et la conduite irrépréhensible. Ils assistent volontiers, les dimanches, à l'office paroissial. Il y en a même un, et un des plus marquants, qui donne les espérances d'une conversion prochaine. Dieu, qui se sert de tout pour opérer le salut des hommes, a permis que celui-ci ait recherché eu mariage une jeune Acadienne catholique, du consentement de laquelle il ne doutait nullement, parce qu'il croyait que la pauvreté de la personne ne tiendrait pas contre l'assurance de se trouver tout à coup très riche en l'épousant. Mais il fut extrêmement surpris de recevoir d'elle cette réponse : « Moi, vous épouser, vous un protestant. Vous me donneriez votre maison pleine d'or, que je ne consentirais pas à déshonorer ainsi ma religion. Faites-vous catholique, après quoi vous me parlerez de mariage, si vous voulez, et je verrai comment vous répondre. » On imaginerait à peine l'impression singulière qu'a faite sur le gentilhomme cette réponse ferme et édifiante. Il lui en a résulté la plus grande estime pour la jeune fille et pour sa religion, de manière qu'il paraît décidé à adopter prochainement l'une pour parvenir à l'autre. Si son motif est humain, du moins il n'est pas criminel, et l'on peut espérer que Dieu le rectifiera.”

[avant 1815]

- Construction du pressoir à morue de la compagnie Robin (aujourd'hui l'Accueil).

[vers 1815]

- Construction du hangar à sel de la compagnie Robin (aujourd'hui, le Hangar à farine).

1815-1820

- Sur le Banc de Paspébiac, la compagnie Robin possède 15 bâtiments et un quai.

1816

- Arrivée de Toussaint Lamy, un petit marchand jersiais, sur le banc de Paspébiac.
- Entrée par effraction dans un hangar à pain « Bread Loft ») de la compagnie Robin à Paspébiac.

1818

- La compagnie Robin obtient 1000 acres de terres derrière Paspébiac.
- Signature d'un traité sur les pêches entre l'Angleterre et les États-Unis.

1819

- Sur le Banc de Paspébiac, la compagnie Robin possède 22 bâtiments et un quai.

1820

- John LeBoutillier devient gérant de l'établissement de la compagnie Robin à Percé. La même année, il prend la tête d'un groupe de pêcheurs pour repousser une goélette américaine.
- À Terre-Neuve, des pêcheurs français commencent à utiliser la palangre (Gough 2008, p. 52).

1821

- Décès de Philip Robin Sr. Les parts de la compagnie sont redistribuées entre James, John et Philip Jr.

1822

- Construction de la première église anglicane de Paspébiac ("St. Peters Anglican Church"). Le terrain a été donné par la compagnie Robin.
- La direction de la compagnie Robin à Paspébiac demande d'intenter une poursuite contre un client de Percé.

1823

- Visite d'Elisabeth Robin chez sa mère à Percé. Elle fait alors la rencontre de John LeBoutillier.
- Un des cook-rooms de la compagnie Robin est endommagé sur le banc de Paspébiac, il doit être remplacé.

1824

- Décès de Charles Robin à Jersey.
- Mariage de John LeBoutillier et Elisabeth Robin.
- Dans une requête au gouverneur Dalhousie, John LeBoutillier, à titre de grand juré de Percé, recommande la construction d'une prison et de chemins de colonisation. Il participe également à une commission sur l'état général de la Gaspésie.

1826

- Vente de James Ferguson Winter à Benjamin Joseph d'un lot, situé près du goulet, sur le banc de Paspébiac.

1827

- Arrivée de David LeBoutillier à Paspébiac (Soucy 1990, p. 3-5)

1828

- Sur le Banc de Paspébiac, la compagnie Robin possède 32 bâtiments.
- John Gossett, neveu de Philippe Robin, remplace William Fruing comme gérant de la compagnie Robin à Paspébiac.
- À Percé, Theophilux Fox fait donation d'un établissement de pêche à John LeBoutillier, agent de la compagnie Robin, en raison "de la bienveillance et de l'amitié que lui témoigne depuis quelques années Jean LeBoutillier" et "attendu d'ailleurs que ses infirmités et les maladies continuelles dont il est affligé ne lui permettent plus de veiller à l'administration" de ses biens.

1829

- Adoption de la loi du "dernier équipeur", empêchant les pêcheurs d'offrir leurs prises au plan offrant mais plutôt, de manière prioritaire, au marchand lui ayant fourni ses fournitures de pêche.

1830

- Achat par la compagnie Robin d'un bâtiment de pêche dans l'Anse du nord à Percé pour la somme de 92 livres («Shoolbred Patent»).
- Location de ce lot à l'entrepreneur François Buteau pour une durée de 21 ans. Après 1839, c'est John LeBoutillier qui paye le prix de la location (Lepage, 1987).

1831

- John LeBoutillier tente de discréditer l'actuel shérif, Fergusson Winter, afin de le remplacer par un autre homme davantage favorable à la compagnie Robin, soit Martin Sheppard.
- Fondation de la William Fruing and Co. L'entreprise crée son premier établissement sur la pointe Alexandre à Shippagan. Plus tard, elle est aussi présente à Lamèque, Tracadie, New Bandon, Grande Anse et Caraquet.

1832

- Mention d'une station de quarantaine à Paspébiac.

1833

- Fondation de l'établissement de la compagnie Robin à Grande-Rivière. C'est George Balleine qui est le gérant de l'établissement jusqu'en 1846.
- En mars, John LeBoutillier, candidat du Parti Tory, est élu député de Gaspé. Il quitte la compagnie Robin pour lancer sa propre entreprise.
- À Percé, c'est John Fauvel qui devient gérant de l'établissement de la compagnie Robin.

- Décès de James Day à Paspébiac.

1834

- John LeBoutillier s'associe à l'homme d'affaires François Buteau. Il vend alors son poisson à la compagnie Robin.

1835

- John LeBoutillier produit un rapport sur la situation des écoles du comté de Gaspé.

[ca 1836]

- Installation de la John Perrée and Son Co. à Malbay.

-

1836

- Acte pour mieux régler les pêches dans le district inférieur de Gaspé.
- Quelques notes tirées du passage de Jean-Baptiste-Antoine Ferland en Gaspésie:

“Juin, 25.

[...] La baie de Gaspé est une belle nappe d'eau, large de huit milles et s'avançant environ six lieues entre deux terres hautes. L'une, le revers du Fourillon, est montagneuse ; l'autre est agréablement diversifiée par des coteaux, des vallons, des bois, des groupes de maisons. La terre du nord est généralement escarpée. Sur quelques points, néanmoins, les montagnes s'éloignent de la mer, et laissent à leur base un espace plus uni, sur lequel se sont formés des établissements de pêche ; telles sont l'anse Saint-George et la Grand'Grave, occupées par des familles venues de Jersey. L'industrie et l'esprit d'entreprise de ces Jersiais, comme on les nomme ici, leur procurent, bientôt après leur arrivée, une aisance qu'ils n'auraient jamais connue dans leur pays.

Juin, 28.

Nous sommes reçus chez Guillaume Girard, premier marguillier du lieu, quoique encore protestant. Girard est un des plus riches pêcheurs de la Malbaie. Arrivé pauvre de l'île de Jersey, à force d'activité et d'industrie, il est parvenu à réaliser une petite fortune. Outre ses propriétés foncières, il possède dix-sept berges, qui depuis le printemps ont déposé sur ses vignots mille quintaux de morue. La morue est fort abondante dans les eaux voisines ; souvent elle s'y jette en si grande quantité, qu'elle est poussée au rivage. Dernièrement on en a trouvé des masses considérables, qui, en poursuivant le capelan, s'étaient aventurées dans la rivière de la Malbaie, et étaient restées à sec sur le sable.

Juin, 29.

[...] Trois compagnies occupent une large part du commerce de poisson, dans le district de Gaspé ; ce sont les maisons Robin, Janvrin, Buteau et LeBouthillier. MM. LeBouthillier et Buteau se sont associés depuis peu d'années. Le chef-lieu de leurs opérations est à Percé, d'où ils exportent surtout la morue de réfection. M. LeBouthillier dirigeait auparavant dans ce pays les affaires de la maison Robin.

Il y a soixante ans, un jeune homme de Jersey, nommé Charles Robin, vint s'établir à Percé, où il n'y avait encore que quelques habitants. A l'intelligence et à l'activité de ses compatriotes, il joignait une instruction supérieure. Il s'engagea avec succès dans le commerce du poisson, et ses affaires s'étendirent graduellement. Autour de son établissement, se réunirent plusieurs jersiais, ainsi que quelques familles irlandaises, canadiennes et acadiennes.

Percé prenait un accroissement rapide. Vers 1808 et 1809, lorsqu'en Europe la population des campagnes, arrachée aux travaux de l'agriculture, se portait en masse dans les camps, le prix des vivres devint très-élevé ;

la morue se vendit alors jusqu'à six louis le quintal. Aussi les profits du commerce furent si considérables pour M. Charles Robin, qu'il ne savait plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux, qui avaient les goûts et les talents de leur oncle et qui continuèrent les affaires. Quoiqu'il soit mort depuis dix-neuf ans, les opérations de la compagnie sont encore conduites dans le même esprit qui a présidé à sa formation.

Cette maison possède trois grands établissements, un à Percé, un à Grande-Rivière et le principal à Paspébiac. Aucun des propriétaires ne réside sur les lieux. M. Philippe Robin voyage en France et en Italie ; de là, par lettres il communique ses plans et ses ordres, que M. Jacques Robin, résidant à Jersey, est chargé de faire exécuter. Dans le district de Gaspé, les affaires sont dirigées par six commis, placés deux par deux. Ces employés doivent être célibataires, ou bien, s'ils sont mariés, ils ne doivent point avoir leurs femmes auprès d'eux. On leur a imposé un règlement très-sévère, entrant dans les plus minutieux détails de la conduite à tenir, et spécifiant même les plats qui, chaque jour, doivent être servis à la table. Si ce règlement était fidèlement observé, leur cuisine ne serait pas dispendieuse. Quoique les émoluments des commis soient faibles, jamais, cependant, maître n'a été mieux servi que ne le sont MM. Robin. Choisis vers l'âge de quatorze ans, et formés pendant quelque temps auprès des chefs, ces employés sont envoyés dans les établissements de Gaspé, où les intérêts de la compagnie semblent s'identifier avec les leurs. Tous les deux ans, un des commis de chaque magasin va passer l'hiver à Jersey, afin de rendre compte de l'état des affaires.

Un des grands principes de MM. Robin est de ne permettre aucune innovation. L'on rapporte bien des traits de leur attachement à l'ordre établi; je n'en citerai qu'un. Leurs navires de cabotage doivent se terminer en cul-de-poule ; il y a peu d'années, leur principal charpentier, faisant un brick pour le service de la côte, crut devoir lui donner une poupe carrée, parce que le bois qu'il employait favorisait cette forme. Quelques mois après, il reçut l'ordre de le défaire, et de le rebâtir à poupe allongée ; les chefs joignaient une injonction sérieuse de conserver rigoureusement les anciens usages.

[...] Nous revenons de notre excursion aérienne assez tôt pour rencontrer, à la table de M. Montminy, le représentant du comté de Gaspé, M. LeBouthillier, homme distingué par son urbanité, son activité et ses connaissances. Suivant lui le comté possède environ six cents berges de pêche ; les profits sont tels, à certaines époques que vers la fin de juin, dans le seul port de Percé, la valeur du poisson qui se prend chaque jour est d'environ cinq cents louis.

Juillet, 2.

[...] [À Grande-Rivière] Ici règne une aisance qu'on ne rencontre pas dans nos plus riches paroisses du district de Québec. Les marchands forains apportent des provisions en abondance, et quelquefois à assez bas prix, comme cela est arrivé cet été; en retour, ils prennent de la morue marchande. Néanmoins, les choses changent durant l'hiver, chez ceux qui ont manqué de prévoyance et d'économie ; ces derniers se voient souvent réduits à une grande gêne, pour avoir imité la cigale, au lieu de suivre l'exemple de la fourmi. Malgré ces exceptions au bien-être général, tous les habitants de la Grande-Rivière sont restés hors de la dépendance de la maison Robin, qui n'a pu établir ici sa domination, comme elle l'a fait à Paspébiac.

Juillet, 9.

De grand matin, nous dédoublons la pointe du banc de Paspébiac. Le banc ou, comme on le nomme ici, le bague, est un triangle équilatéral dont la base est formée par la terre ferme ; des deux extrémités de cette base, qui a un mille de longueur, partent deux bandes sablonneuses, larges environ d'un arpent et se joignant à un mille en mer. L'intérieur de ce triangle est un beau bassin, qui communique avec les eaux de la mer par un étroit canal. Le bassin et le goulet étaient autrefois assez profonds pour recevoir des navires ; malheureusement, au milieu du premier se trouvait un îlot, qui, en s'affaissant, l'a rempli de manière qu'il ne sert plus que pour des berges.

La compagnie Robin a, dans ce moment, huit gros bâtiments mouillés dans le havre voisin du banc. Venus ce printemps avec une cargaison de marchandises, ils repartiront chargés de morue, au commencement de l'automne. En attendant, les matelots sont occupés à faire la pêche et à préparer le poisson.

Il y a soixante ans, quelques familles seulement habitaient ce lieu, où l'on compte aujourd'hui six cents âmes. Une partie de la population paraît être venue de Plaisance dans l'île de Terre-Neuve ; elle s'est depuis augmentée par l'adjonction de Basques, de Canadiens et de Jersiais. La renommée nous l'avait d'avance peinte sous des couleurs assez sombres ; aussi fûmes-nous surpris de la trouver beaucoup mieux qu'on ne

l'avait faite. Les Paspébiacs ne seraient certainement pas des ornements dans un salon; pour la science et pour les lettres, ils figureraient assez tristement à côté d'un Arago ou d'un Chateaubriand. " Mais après tout," vous diront-ils avec complaisance, les Paspébiacs, ils étions des hommes rares ; pour la pêche, pour la chasse, pour prier le bon Dieu, ils n'en craignons point." Ils paraissent vifs et emportés, et cependant ils sont toujours prêts à rendre service ; ils parlent avec véhémence et à tue-tête, de sorte qu'on les croirait fâchés, tandis qu'ils se disent des douceurs. Un Paspébiac crie-t-il à son voisin : "Taise-toi, ou je t'enfonce un croc dans le gau ;" il lui fait un compliment qu'on adresse qu'aux plus intimes amis.

Emmanuel Brasseur, le bras droit du missionnaire, est le beau idéal du Paspébiac. Sec, fort et vigoureux, les yeux brillants, plein de vie et de feu. il passe pour un habile pêcheur et un intrépide marin. Ses prouesses sur la mer sont nombreuses, et il aime à les raconter. Sa langue ne lui suffit pas pour exprimer ses pensées ; car, quoiqu'il parle vite et haut, il emploie toutes les parties de son corps, pour présenter avec plus d'énergie les incidents et les faits que sa parole s'occupe à décrire. Vous dit-il les tempêtes qu'il a essuyées dans sa berge ? Il se balance comme les mâts, il bondit comme la vague, il siffle comme les vents déchaînés. Rappelle-t-il quelques exploits au pugilat ? Sur votre tête, il promène un poing décharné et dur comme un marteau, et à chaque instant il menace de vous assommer. Vous raconte-t-il comment le médecin a coupé la jambe à son fils? il s'étend sur le plancher, s'arme d'un couteau, se roidit, se roule, se tord comme une couleuvre blessée, et cherche ainsi à exprimer les sensations de la douleur, que lui-même n'a jamais éprouvée. Cette dernière est une longue histoire, qu'Emmanuel termine en déclarant que, pendant une semaine, "le jocolot n'avions pas d'autre goût que de flairer de la douceur." — Dans le français des Acadiens, adopté en grande partie par les Paspébiacs, le jocolot est le dernier garçon de la famille ; flairer de la douceur, veut dire manger du sirop.

Quoique voisins, les Acadiens de Bonaventure et les Paspébiacs ont peu de rapports ensemble. De mémoire d'homme, l'on n'a point vu un garçon d'une de ces missions épouser une fille appartenant à l'autre. Des deux côtés, un certain orgueil de caste s'oppose à ces alliances.

Le presbytère de ce lieu est assez commode ; une terre, de dix arpents en superficie et toute défrichée, est destinée à l'usage du missionnaire. Aussi les Paspébiacs voudraient-ils avoir un prêtre résidant, qui desservirait le Port-Daniel, tandis qu'un autre missionnaire serait chargé de Bonaventure et de Cascapédiac. Monseigneur de Sidyme approuve fort ce projet, qui serait avantageux à toutes les parties intéressées.

Les habitants de Paspébiac dépendent complètement de la maison Robin. Lorsque le gouvernement se décida à concéder des terres, M. Charles Robin, qui jouissait ici d'un pouvoir absolu, exposa aux pêcheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir chacun qu'un lopin de dix arpents, parce que la culture en grand les détournerait de la pêche. Ils se laissèrent persuader, et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains, ne fournissent qu'un peu de pacage, et les propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit, et dont ils demeurent toujours les débiteurs. *

Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes, devant les tribunaux, qu'ils redoutent. Force leur est de se remettre sous le joug, et d'expié par une longue pénitence leur tentative d'émancipation.

Le règlement imposé aux agents leur défend de rien avancer aux pêcheurs, avant un temps marqué ; les hangars seraient-ils pleins de provisions, pas un seul biscuit ne sera distribué avant l'époque déterminée. Comme les pêcheurs ne sont payés qu'en effets, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir ; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leurs comptes avec des objets de luxe. Aussi les filles sont-elles ici mieux vêtues que les élégantes des faubourgs, à Québec.

Les écoles sont proscrites. "Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux," écrivait M. Philippe Robin à ses commis ; "s'ils étaient instruits, en seraient-ils plus habiles à la pêche ?"

Lorsque les Paspébiacs prirent leurs terres, la forêt descendait jusqu'au banc, sur lequel ils avaient élevé leurs maisons. Les défrichements s'étendirent, et il fallut songer à se rapprocher du théâtre de leurs travaux agricoles. Ils se bâtirent donc dans le bois ; et, quoique aujourd'hui les arbres aient été abattus, ils continuent de désigner leurs habitations d'hiver sous le nom de maisons du bois, tandis que leurs habitations d'été sont les maisons du bagne.

Sur la terre ferme, près du havre, est la résidence ordinaire des commis de MM. Robin: c'est un joli cottage, à demi caché au milieu d'un bosquet. Sur le banc, un vaste établissement renferme les magasins, les hangars, les chantiers, ainsi qu'une maison qui sert de demeure aux agents pendant le temps de la pêche. Dans ce lieu, règne un ordre admirable ; les cours sont couvertes de gravier, qu'on applanit sous le rouleau ; tous les

bâtiments sont blanchis à la chaux ou peints : les chantiers pour la construction des navires de la compagnie sont pourvus, en abondance, des meilleurs matériaux.

Paspébiac renferme le dépôt principal des marchandises destinées au pays, et du poisson préparé pour les marchés étrangers. C'est d'ici que partent les bâtiments qui vont porter la morue aux Antilles, au Brésil et en Italie. Une bonne fortune toute spéciale s'est attachée aux navires de la compagnie. Chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, ils sont expédiés vers différentes parties du monde, et il ne s'en est encore perdu que deux, tant est grand le soin que mettent les chefs à choisir de bons capitaines et à n'employer que des bâtiments convenablement équipés. Pendant la dernière guerre, tous les navires des Robin étaient armés de canons, et en état de se défendre contre les armateurs des Etats-Unis.

* La compétition a opéré de grandes améliorations dans l'état des choses depuis que la maison LeBouthillier a établi des magasins à Paspébiac.

Juillet, 11.

Après midi, nous faisons voile de Paspébiac. Comme des chemins sont ouverts entre ce lieu et Bonaventure, M. F. nous a devancés, et il est parti ce matin dans la voiture d'un de ses amis.

Suivant quelques touristes, Paspébiac est le plus beau site de toute la baie des Chaleurs. En effet, de la mer, le coup-d'œil est vraiment remarquable. Au niveau des eaux, s'avance le banc, qui présente à sa pointe une masse d'édifices éclatants de blancheur, tandis que, sur ses flancs, s'étend la longue ligne de maisons des pêcheurs. Dans cette partie, se déploie le mouvement qui distingue les pêcheries un peu considérables. Au second plan, le coteau s'élève régulièrement, et déroule un beau tapis vert, dont l'uniformité est brisée par des bouquets d'arbres, et par les habitations d'hiver ; au milieu de ce village, l'église catholique et la chapelle protestante forment deux objets saillants ; le fond du tableau est fermé par la forêt, aux teintes sombres et sévères.

Le vent d'est nous amène une pluie abondante, la première qui soit tombée depuis le printemps dans la Gaspésie. Ce matin même, les Paspébiacs assistaient avec piété à une grand'messe, chantée pour obtenir de Dieu la cessation de la sécheresse ; rendus à Bonaventure, nous apprenons que cette pluie bienfaisante ne s'est pas étendue hors des limites de Paspébiac."

1837

- Installation de la compagnie Janvrin à L'Anse-au-Griffon.

1838

- Fondation de la LeBoutillier Brothers and Company à Paspébiac. Les associés de l'entreprise sont David LeBoutillier, Edward LeBoutillier, Amy LeBoutillier, Charles Thomas Sutton (mari de Marie-Anne LeBoutillier) et Jean Mourant (Soucy 1990, p3-5). Selon Marc Desjardins, cette dernière mène alors une campagne agressive de recrutement de pêcheurs, soutenue par une allocation généreuse de crédit.
- Établissement de la compagnie Robin à Caraquet.

[ca 1838-1845]

- Construction du Hangar LeBoutillier.

1839

- John LeBoutillier lance sa propre entreprise (John LeBoutillier and Co.)

[vers 1840]

- Construction du Hangar à bois de la compagnie Robin (aujourd'hui, Complexe La Forge).

1841

- Décès de Philippe Robin près de Berne en Suisse (17 avril). Son neveu, Isaac Hilgrove Gossett, hérite de sa part dans la compagnie Robin. Dans son testament, il admet avoir été marié légalement à Madeleine Lehmann. Au Canada, son épouse Marthe Arbour et sa fille Élisabeth ne reçoivent qu'une pension en argent. Si ce premier mariage avait été officiellement reconnu, Marthe Arbour et John LeBoutillier auraient pu hériter d'une part dans la compagnie Robin. Les démarches judiciaires en ce sens n'ont pas donné de résultat. (Mimeault, 1993).
- Acte pour régulariser les pêches dans le district de Gaspé.

1842

- La LeBoutillier Brothers s'installe au Labrador.
- La compagnie Robin possède 17 navires de transport (Jamieson, 1986).
- John LeBoutillier participe à une enquête sur l'administration de la justice en Gaspésie.

1844

- Vente du terrain de l'église anglicane par la compagnie Robin.

[vers 1845]

- Installation de la LeBoutillier Brothers à l'île Bonaventure.
- Construction de l'Office Robin.

1845

- La compagnie Robin possède 21 bâtiments et un quai sur le banc de Paspébiac.
- Extrait d'un contrat d'embauche d'employés jersiais: "He shall not commit fornication, nor contract matrimony within the said term. At cards, dicetables, or any other unlawful game he shall not play. . He shall not haunt alehouses, taverns, playhouses, or any other places of debauchery."

1846

- La compagnie Robin fait don d'une cloche pour l'église anglicane de Paspébiac.

[1846-1847]

- La compagnie LeBoutillier Brothers achète les établissements de M. Brée à l'île au Bois.

[vers 1847]

- Daniel Bisson lance son entreprise de pêche à Paspébiac.

[entre 1845 et 1866]

- Construction de la Charpenterie de la compagnie Robin à Paspébiac.

1845-1850

- Construction de l'Entrepôt LeBoutillier Brothers.

1852

- Organisation du premier système de protection des pêcheries du golfe du Saint-Laurent.

1854

- Les armateurs gaspésiens organisent des expéditions de pêche sur la Côte-Nord.
- Premier traité de réciprocité avec les États-Unis (1854-1866). Le traité autorise les pêcheurs des États-Unis à pêcher dans les eaux côtières de l'ANB et accorde le même droit aux pêcheurs de l'ANB dans les eaux côtières des États-Unis au nord du 36e degré de latitude Nord.
- Décès de David LeBoutillier.

1855

- La William Fruing and Co. achète les installations de la Janvrin à Grande-Anse, Gaspé, L'Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers et L'Anse-Saint-Georges.

1856

- Fondation de l'établissement Ryan à Terre-Neuve.

1857

- Pierre Fortin dépose un plaidoyer pour la construction d'un phare à Paspébiac.
- De La Perrelle crée un poste de pêche à Natashquan.
- Témoignage de Nerée Gingras: *“C'est la maison Robin et Compagnie qui fixe le prix [de la morue] sur toute la côte, et il faut bien que les habitants y passent; car ils sont tous endettés chez les marchands. Cette maison Robin est la plus puissante maison de commerce de tout le District de Gaspé. . . . Ils font chaque année des avances extraordinaires à tous les habitants et à tous les pêcheurs qui paient bien; chaque personne est obligée de solder son compte dans le mois de septembre, ou il n'est pas avancé l'année suivante. Ils prennent en paiement de la morue qu'ils vont peser eux-mêmes sur les graves; ils l'emportent eux-mêmes dans leur magasins. Ils ont à Percé au moins 300 hommes employés durant l'été. Tout se fait chez eux avec une grande honnêteté, et jamais personne n'a été trompé dans leur maison. Aussi les habitants ont une confiance illimitée en eux, ils sont les maîtres des élections et de toutes les affaires publiques. Quoique protestants, ils aiment beaucoup les catholiques et le prêtre catholique; ils préfèrent certainement à leur ministre; ils favorisent la Religion, donnent pour les églises; l'un des vieux Robins [Philip Robin Junior] a laissé à sa mort . . . £1000 sterling pour l'église de Percé, de la Grande-Rivière, de Bonaventure et de Paspébiac.”*

1858

- Lancement du navire Union au chantier naval Robin à Paspébiac.
- Lois sur les pêches.

- Voyage de l'abbé Ferland au Labrador:

Samedi, 31 juillet, nous avons dépassé le grand Nataskouan, quand un gros vent de bout est venu nous arrêter et nous forcer à rétrograder. Les courants étant contraires, aussi bien que le vent, notre capitaine se décide à se mettre à l'abri. La grande rivière de Nataskouan, à l'entrée de laquelle est un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, est devant nous ; mais la passe est difficile : ce matin même une goélette s'y échouait sous nos yeux. Le conseil assemblé décide qu'il vaut mieux retourner au port du petit Nataskouan, placé à deux lieues plus haut, et formé par plusieurs îles et îlots, près de l'embouchure de deux petites rivières. Une seconde colonie acadienne, venue aussi des îles de la Madeleine, s'est établie depuis deux ans autour du port et sur les rivages de la baie voisine. Elle se compose de quinze familles, unies entre elles par les liens de la parenté ; d'autres parents et amis doivent bientôt les suivre dans leur pays d'adoption. Déjà un établissement de pêche et de commerce a été formé auprès du port, par les sieurs La Parelle, de l'île Jersey ; et, si l'on en juge par les commencements, leur entreprise aura du succès. Une trentaine d'hommes, venus de Berthier et des paroisses voisines, sont employés, par la société La Parelle, à faire la pêche de la morue, et, depuis l'ouverture de la navigation, cette pêche a été fort abondante.

Si la saison continue d'être aussi avantageuse, les maîtres et les employés seront amplement récompensés. Presque tous les hommes occupés sur cette grave, pêchent au cent: cela veut dire, qu'on leur donne une somme stipulée d'avance pour chaque centaine de morues, qu'on les nourrit, qu'on leur fournit des berges ; quant aux pêcheurs, ils donnent leur travail sur la mer, et n'ont d'autre obligation que celle de déposer la morue au rivage. Sur la côte du sud, on donne le nom de grave à un établissement de pêche où l'on fait sécher la morue ; ici on se sert du mot raing qui vient peut-être de room, terme usité parmi les Anglais.

[...] Deux grands établissements de pêche existent depuis un bon nombre d'années à Blanc-Sablon, et attirent quelques centaines de pêcheurs canadiens, français et jersiais. L'un est sur la partie appartenant à Terre-neuve : c'est le grand raing propriété de monsieur De Quetteville, de l'île Jersey ; l'autre, du côté canadien, est au sieur Le Brault, aussi de l'île Jersey. Les deux postes font de grandes affaires, non-seulement en poisson et en huiles, mais encore en marchandises européennes, qui sont achetées par les employés et les planteurs des environs. Un établissement rival s'est élevé sur l'île-à-Bois, qui, ainsi que l'île-Verte, est située vis-à-vis l'entrée de la baie. Le nouveau poste appartient à M. Bouthillier, de Paspébiac ; plusieurs familles canadiennes se sont bâti des maisons dans le voisinage, et font la pêche à leur compte. Ces établissements attirent beaucoup de monde, outre les pêcheurs, car le nombre de vaisseaux qui visitent le Blanc-Sablon est très considérable.

La réunion de tant d'étrangers, parmi lesquels plus de la moitié sont catholiques, a fait désirer l'érection d'une chapelle, où ceux-ci se réuniront le dimanche pour faire la prière, et où le missionnaire, pendant sa visite, trouvera à célébrer convenablement les saints

mystères. Les dix familles catholiques des environs se sont mises à l'ouvrage avec courage ; la société de la Propagation de la Foi est venue en aide, comme elle l'avait déjà fait à Itamamiou et à La Tabatière ; aujourd'hui tout le bois de charpente est préparé, et le printemps prochain une chapelle décente sera élevée à l'Anse-des-Dunes, entre Blanc-Sablon et Brador.”

1860

- La compagnie Robin emploie en permanence plus de 30 charpentiers, dont plusieurs sont des charpentiers de navire.
- Après le décès de Edward et David, partage de la compagnie LeBoutillier Brothers entre Amy LeBoutillier, Jean Mourant, Charles Thomas Sutton (fils) et Daniel Carcaud (Soucy 1990, p. 3-8)

1861

- Début du port franc de Gaspé. Son territoire englobe tous les ports et mouillages dans un rayon de 250 milles, notamment Sept-Îles, Anticosti, Îles-de-la-Madeleine, New Carlisle, Carleton,
- Paspébiac, Percé et Rivière-au-Renard (Sinnott, Mimeault et Roy, 2009).
- La compagnie LeBoutillier Brothers offre une cloche pour l'église de Bonaventure (Arsenault, 1960, p.77).
- La LeBoutillier Brothers possède une vingtaine de bâtiments sur le lot no. 1 de l'île Bonaventure (Soucy 1990, p. 4-12).

1862

- Début des activités de la compagnie Robin à L'Anse-à-Beaufils.
- À Malbay, l'établissement de la John Perrée and Son passe aux mains des frères John & Elias Collas.

1863

- Demande pour la construction d'un phare à Paspébiac.
- La Robin et la LeBoutillier Brothers exportent respectivement 32 000 et 25 000 quintaux de morue (Soucy 1990, p. 3-12)

1864

- Mention d'un Mi'gmaq venu en canot à Paspébiac pour vendre des homards.
- La compagnie Robin possède 19 navires de transport (Jamieson, 1986).
- Comité spécial chargé d'étudier l'application de l'Acte des pêcheries de 1858.

1865

- L'église St. Peter's se dote d'un cimetière.

1866

- Fin du port franc de Gaspé.
- Fin du traité de réciprocité avec les États-Unis (1854-1866).

- Pour son centenaire, la compagnie Robin lance le navire Century.

[entre 1866 et 1870]

- Construction de l'Entrepôt CRC ainsi que du quai de la compagnie Robin.

[1866-1888]

- Construction de l'Office LeBoutillier Brothers.

1868

- Joshua Mourant remplace Jean Mourant comme associé de la LeBoutillier Brothers, alors dirigée par Daniel Carcaud.

1870

- Début du déclin du commerce de la morue séchée.
- 80 bâtiments présents sur le banc de Paspébiac: Robin (43), LeBoutillier Brothers (13) et indépendants (24).
- Premier pont permanent reliant le village et le banc de Paspébiac.
- Premier phare sur la pointe du banc de Paspébiac.
- Rénovation de l'église St. Peters de Paspébiac.

1871

- Première transmission télégraphique à partir du banc de Paspébiac (14 juin).
- Installation de la compagnie Robin à Magpie.
- Saison de pêche abondante sur la Côte-Nord.
- Mention du moulin à bardeau de cèdre de la famille LeGrand à Paspébiac. (MG, no.203)

1872

- Projet de port d'hiver et de terminus du chemin de fer Intercolonial.
- Un hôtel et une maison des douanes sont recensés sur le banc de Paspébiac.

1873

- Construction d'un dernier transatlantique par la compagnie Robin à Paspébiac. Il s'agit du Seaflower, une barque de 352 tonneaux.
- Crise économique. Faillites des banques: Jersey Joint Stock Bank et Banque Union.

1874-1875

- Relevé topographique du port de Paspébiac.

1876

- La compagnie Robin acquiert la compagnie De La Parelle Brothers. Elle devient ainsi propriétaire de l'établissement de Natashquan.
- La peinture extérieure de l'église St. Peter's est refaite et la construction du presbytère est achevée sous l'égide du révérend Thomas Blaylock.

1877

- Proclamation du port de Paspébiac (22 mai).
- Hugh Christie devient le premier maître de havre.

1878

- Des travaux sont effectués dans l'église St. Peter's, tandis que le presbytère se dote d'une grange en bois et d'une grange à carrioles.

[ca 1880]

- Installation de la compagnie Robin à L'Anse-au-Griffon.

1880

- Appel de soumission pour la construction d'un pont sur le barachois par la compagnie Robin.
- Établissement du consulat des États-Unis à Paspébiac (jusqu'en 1920).

1881

- Déplacement du phare de Paspébiac.
- Recensement de Paspébiac: 22 Autochtones, 36 Irlandais, 6 Scandinaves, 70 Écossais, 142 Anglais et 1292 Français.

1882

- Projet de construction d'un quai public.
- Un plan montre l'existence de trois quais sur le banc de Paspébiac: LeBoutillier Brothers, Robin et un inconnu.
- Problèmes financiers de la compagnie LeBoutillier Brothers: prise de contrôle par la Jersey Banking Company.
- Cession par la compagnie Robin d'un terrain à proximité de l'église à la fabrique de la paroisse de Bonaventure. (AAR, Visite de Mgr Langevin)

1883

- Les compagnies Robin et LeBoutillier Brothers participent à financer la restauration du presbytère anglican de Paspébiac.

1884

- Une tempête fait des dommages importants aux bâtiments du Banc de Paspébiac.
- Plusieurs bateaux de pêche sont perdus.
- Établissement du consulat du Brésil à Paspébiac.

[1885?]

- À Malbay, John et Elias Collas dissolvent leur compagnie et vendent leurs propriétés à James, Adolphus Elias, Arthur et Walter Francis Collas qui, en tant que nouveaux propriétaires, s'associent à la Charles Robin & Co. pour former la Charles Robin & Collas Co.

1885

- Écho du golfe, 29 octobre 1885: "C'est une véritable ville où tous les métiers sont exercés avec beaucoup d'intelligence et de perfection. Vous y rencontrerez des constructeurs de navires, des forgerons, des menuisiers, des cordonniers, une foule de tailleurs... de morue, et je ne pourrais jurer s'il n'y a pas même des barbiers. L'on y vend de tout, depuis la fine champagne jusqu'au whisky en esprit, depuis le fil à saumon au câble à tenir solide un vaisseau de 5 000 tonneaux, depuis le coton jaune à la soie brodée."

1886

- Faillite de la Jersey Banking Company.
- Les compagnies Robin et LeBoutillier sont également entraînées dans la tourmente.
- Le révérend Blaylock souligne que plusieurs paroissiens œuvrant pour les compagnies ont perdu leurs emplois et ont déserté la région.
- Des émeutes éclatent à Paspébiac.
- Un entrepôt de la compagnie LeBoutillier Brothers est identifié comme édifice des douanes.

1887

- Fusion avec la compagnie Collas, sous le nom "Charles Robin, Collas and Co. Limited".

1888

- Vente de la LeBoutillier Brothers à des hommes d'affaires de Québec, sous la présidence de Richard Turner. Vente d'actifs à William Fauvel LeBoutillier.
- Mémoire d'association de la compagnie Charles Robin and Co. Limited dont le siège social est à Jersey. Les actionnaires sont Charles Godfray, Clément LeSueur, Edward Orange, W. C. Gray, Jno. Le B. Le Maistre, H. Bowring, C. M. Robin.

[vers 1888]

- Ajout d'un appentis sur la façade de l'Entrepôt LeBoutillier.

[ca 1890]

- Fusion avec la Philip Robin and Company (Arichat, Chéticamp)
- Construction d'un nouvel entrepôt de la compagnie Robin, aujourd'hui utilisé pour l'interprétation du métier de forgeron

1892

- Établissement du consulat du Portugal à Paspébiac.
- L'ancien bâtiment de la compagnie LeBoutillier Brothers à l'île au Bois est la propriété d'un M. Penny.

1898

- Projet de quai de l'Atlantic and Lake Superior Railway.

1899

- Construction d'un nouveau quai sur le banc de Paspébiac.

[vers 1900]

- Disparition du Hangar à espars de la compagnie Robin.

1902

- Arrivée du chemin de fer à Paspébiac.
- Le cargo Bravo rapporte vers Toronto de Paspébiac 750 000 bardeaux de cèdres (MG, no.203)

1903

- Litige autour de la construction d'un quai à Paspébiac.
- Réfection du "landing Pier" pour un montant de 10 000\$.

1904

- Fusion avec A. G. Jones et A. H. Whitman. Le siège social est transféré de Jersey à Halifax. Parmi les entreprises affiliées, on comptera également The Atlantic fish Company (Lunenburg), The Lord Brothers Company (Portland, Maine) et The Bluenose Fish Company (West Jeddore).
- Travaux au quai de Paspébiac d'un montant de 19 695 \$.

1905

- Construction d'un congélateur à boîte sur le banc de Paspébiac.
- Inauguration du magasin général Robin de Port-Daniel.
- Exportation de bardeaux de cèdre et de traverses de chemin de fer à partir de Paspébiac.

[entre 1905 et 1919]

- Aménagement d'un séchoir artificiel à morue à l'intérieur de l'Entrepôt LeBoutillier.

1906

- Construction d'un nouveau magasin général à Paspébiac. Plusieurs autres seront construits dans les années suivantes ailleurs en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick.
- Nouveaux travaux réparations et améliorations au quai de Paspébiac.

[vers 1906]

- Installation d'un séchoir artificiel dans l'Entrepôt CRC.
- Le quai bâti en 1904-1905 est partiellement détruit par une tempête.

1908

- Trois quais sont présents sur le banc de Paspébiac: 1- Compagnie Robin, 2- LeBoutillier Brothers, 3- Quai gouvernemental (Dominion). Déchargement de poisson mais aussi de

bois ("lumber and ties"). On précise également que les deux grandes compagnies de pêche ont des installations d'entreposage à froid ("cold storage"). Finalement, on indique qu'il n'y a pas de "dock" pour réparer les bateaux mais qu'il est possible d'utiliser la marée basse pour les échouer. Il y aurait donc encore une forme de construction navale.

1910

- Changement d'appellation pour "Robin, Jones and Whitman".
- Dommage au navire CRC (Juillet)

[ca 1910]

- Travaux de soulèvement et installation de certains bâtiments de la compagnie Robin sur des fondations en béton.

1913

- Rachat d'une partie de la compagnie Fruing (Gaspésie et Nouveau-Brunswick).
- À Percé, vente d'un terrain à Dumaresq et Valpy.
- Érection d'un mât de signaux de tempête à Paspébiac.

1914

- Aménagement de chambres dans les "cook-rooms" de la compagnie Robin.
- Robin, Jones and Whitman ainsi que la LeBoutillier Brothers sont aussi désignés comme des marchands de bois.

1915

- Réparations au quai de Paspébiac.
- Il y a à Paspébiac cinq moulins et plusieurs marchands de bois, dont la LeBoutillier Brothers et la Robin, Jones and Whitman. (MG no.203)

1917

- Faillite de la William Fruing and Company.
- La compagnie Robin, Jones & Whitman se fait octroyer un droit de passage vers le phare de Paspébiac.

[1918-1925]

- Réparation et travaux de peinture sur la plupart des bâtiments Robins.

1919

- Installation de la compagnie Gorton Pew à L'Anse-au-Griffon.

[1919-1922]

- Transformation et réparations majeures à la maison du gérant (aujourd'hui l'Auberge du Parc).

[ca 1920]

- Ajout de cheminées sur plusieurs bâtiments.

[1920-1922]

- Construction de deux réservoirs d'eau et d'un système d'aqueduc sur la terre ferme.

1920

- Eugène A. Bouillon est le propriétaire d'un chantier de construction de navires en bois.

1921

- Nouveau déplacement du phare de Paspébiac.

1923

- Création des premières coopératives de pêcheurs.
- À Paspébiac, réparation du vieux quai de la compagnie Robin avec du ciment et du gravier.
- La LeBoutillier Brothers est placée sous la loi des faillites (Soucy 1990, p.114).
- Dans le Canadian port and harbour directory, on mentionne la présence de cabanes de pêcheurs sur le banc, en plus des installations des deux grandes compagnies.

1923-1925

- La compagnie Robin fait construire une nouvelle maison à L'Anse-au-Griffon.

1924

- Arthur Boutillier, officier de la National Fish Co. de Halifax, expérimente pour la première fois la fabrication de filet frais avec de la morue et de l'aiglefin. Il vient donner une démonstration à l'usine de Robin à Paspébiac.
- Travaux au quai de Paspébiac.

1925

- Introduction de la réfrigération au magasin général et au bureau de la compagnie Robin.

1926

- Faillite de la compagnie Le Boutillier Brothers. Des bâtiments lui appartenant sont rachetés par la compagnie Robin. Dans les années qui suivent, des réaménagements sont effectués sur le banc de Paspébiac.

[vers 1927]

- Installation de poteaux électriques sur le Banc de Paspébiac.

1927

- Nombre de bâtiments sur le banc de Paspébiac: Robin (32) et LeBoutillier Brothers (5). À ce moment, 48 bâtiments sont dénombrés au total.

- Démolition de deux cook-rooms de la compagnie Robin à Paspébiac.
- Incendie du magasin Robin de Gaspé (7 janvier).

1929

- Construction d'une extension au quai de Paspébiac par l'entrepreneur Pierre Bourdages.

[vers 1929]

- Aménagement d'une rampe permettant aux chariots et aux camions d'accéder à l'étage de l'Entrepôt LeBoutillier.

[vers 1930]

- Installation d'une nouvelle cheminée sur l'Office LeBoutillier Brothers, probablement liée à la production d'huile de foie de morue.
- Fermeture des ouvertures de la façade sud et démantèlement du clocheton du Hangar à farine.

[1930-1950]

- Des billes de bois sont entreposées sur le Banc de Paspébiac, probablement en vue de leur expédition par bateau.

[ca 1933]

- Construction d'un entrepôt frigorifique par le gouvernement du Québec. Les terrains ont été vendus par la compagnie Robin, Jones and Whitman.

1935

- Demande d'aménagement du havre de Paspébiac: creusage du chenal, percement du banc de sable, construction de deux jetées et piliers.

1936

- Dernier voyage de la goélette "La Coronation" de Paspébiac à Gaspé, sous les ordres du capitaine Charles Morin. C'était la dernière fois qu'une goélette partait de Paspébiac.

1937

- La compagnie Robin possède un établissement de préparation de l'huile de foie de morue à Saint-Georges-de-Malbaie.
- Un plan indique que l'ancien quai du gouvernement à Paspébiac est abandonné. Par contre, celui de la compagnie Robin est devenu gouvernemental.
- Mention du moulin à bardeau de cèdre de Aurélien Desrochers à Paspébiac. (MG, no.203)

[1939-1945]

- À Gaspé, des bâtiments de la compagnie Robin sont utilisés pour la mise en place de la première base navale de l'armée canadienne.

[vers 1940]

- Démantèlement des cheminées du séchoir à morue de l'Entrepôt LeBoutillier et fermeture de certaines fenêtres et portes doubles des murs pignons.
- Construction de trottoir et fondation en béton du Hangar à farine.
- Construction d'un corridor reliant l'Accueil et la Tonnellerie.
- Disparition du troisième quai.

1941

- Agrandissement de l'entrepôt frigorifique.

1942

- Incendie de la première église anglicane de Paspébiac.

1943

- Construction d'un nouveau pont menant au banc de Paspébiac.

[1944?]

- Fondation de la Coopérative des pêcheurs de Paspébiac.

1945

- Vente par Robin, Jones & Whitman au ministère des Pêcheries d'un terrain sur le banc de Paspébiac.
- Construction d'une neigère par la Coopérative des pêcheurs de Paspébiac.
- Installation des antennes de CHNC et construction d'écluses pour contrôler le niveau d'eau.

1946

- À Percé, vente d'un terrain à The Selevel Commissionner.

1947

- Installation de la station de radio CHNC sur le banc de Paspébiac.

[ca 1946]

- L'ancien pont, monté sur des cages en bois, est remplacé par une route supportée par un monticule de terre.

[ca 1948-1949]

- Construction de la seconde église anglicane de Paspébiac.

[Entre 1948 et 1963]

- Fermeture du goulet naturel à l'extrémité ouest du banc de Paspébiac.

[vers 1950]

- Les toîts des bâtiments de la compagnie Robin sont recouverts de tôle.
- Construction, annexion et ajouts aux bâtiments de la compagnie Robin.
- La compagnie Robin quitte L'Anse-au-Griffon.

1954

- La compagnie Robin construit sa propre usine moderne de transformation du poisson.
- Création d'une première usine de production industrielle par Pêcheurs-Unis de Québec à Rivière-au-Renard.
- Passage de l'ethnologue Carmen Roy au quai de Paspébiac.

1957

- La compagnie Tracy Construction inc. obtient un contrat pour la construction du quai de Paspébiac.
- À Percé, vente d'un terrain à J-Ernest Guité.

1958

- Reconstruction du quai par la compagnie Tracy.
- Aménagement d'une chambre froide dans l'entrepôt frigorifique.

1959

- Incendie du magasin général Robin de Paspébiac.

[vers 1960]

- La compagnie Robin se retire graduellement du secteur de la pêche, laissant la place aux coopératives.
- Disparition de la maison rectangulaire à toit pyramidal de la compagnie Robin.
- Construction du corridor reliant la Tonnellerie et la Forge.
- La compagnie Robin tente de vendre son usine de Paspébiac à la Fédération des Pêcheurs Unis (Jocelyne Cossette, p.313).

1961

- Construction d'un nouveau chantier maritime par Marine Industries (Sorel).
- Construction d'un parc d'hivernement pour bateaux de bois.

1961?

- Construction du nouveau magasin "Robin's" à Paspébiac

1962

- Inauguration officielle du chantier maritime en présence de Gérard D. Levesque et Jean Lesage (15 juillet).

1964

- Un incendie détruit 18 bâtiments, dont l'usine de transformation du poisson.

- Peu après, la compagnie Robin, Jones and Whitman vend des terrains au gouvernement du Québec (ministère de la Chasse et des pêcheries, ministère de l'Industrie et du commerce).
- Annonce par Gérard D. Levesque de la construction d'une nouvelle usine par Fisheries Products.
- Construction du second phare.
- Jusqu'en 1969, J. H. Lebreton sera le président des Chantiers maritimes de Paspébiac, tout en étant le président de la Robin, Jones & Whitman.

1965

- Annonce de 80 000 \$ pour des améliorations aux installations portuaires et au chantier maritime.

1966

- Nouvelle usine de transformation du poisson.
- Paspébiac est mentionné comme l'un des quatre centres hauturiers avec Rivière-au-Renard, Newport et Sandy Beach.
- Appel d'offre pour un puits d'eau salée, une station de pompage et une conduite d'approvisionnement pour l'usine.

1967

- Faillite de la compagnie Hyman.

[ca 1967]

- Selon Dollard Bourque, c'est à ce moment que le remblaiement derrière l'Entrepôt LeBoutillier a été effectué. Il se souvient avoir travaillé à la mise en place des poteaux de frêne composant le quai marginal.

1967

- Construction du brise-lame.
- Autorisation pour des plans et devis pour des additions et transformations au complexe de pêche de Paspébiac.
- Autorisation au MIC pour faire exécuter certains travaux à Paspébiac pour la construction d'une usine de traitement du poisson, une fabrique de glace en flocons et une cale sèche d'une capacité de 1000 tonnes.
- Autorisation pour la formation d'équipes d'entretien préventif de bateaux de pêche à Paspébiac.
- Essais de décongélation de poissons entiers à l'usine de Paspébiac, en collaboration avec la Direction générale des pêcheries maritimes (DGPM).
- Faillite de la William Hyman and Sons.

1968

- Conflit de travail au chantier maritime de Paspébiac.
- Projet de terrassement du complexe de pêche de Paspébiac.

- Complétion de la chambre de congélation du poisson rond.
- La DGPM fait préparer des études concernant le complexe de pêche de Paspébiac, soit l'élaboration d'un programme comportant des travaux d'immobilisations répartis sur une période de cinq ans.

1969

- Le chantier maritime, dirigé par la Marine Industries, annonce qu'il ferme ses portes.
- Remblayage pour l'installation des réservoirs de produits pétroliers.
- Étude commandée par le MIC sur le besoin d'alimentation en eau potable du banc de Paspébiac.

[vers 1970]

- Recouvrement des murs des cooks-room avec du bardeau d'amiante et changement de couleur (vert et blanc).

1970

- Construction du troisième phare.
- Appel d'offre pour la reconstruction du débarcadère de Paspébiac.

1971

- Projet de développement industriel du ministère de l'Industrie et du commerce prévoyant la destruction ou le déplacement des bâtiments historiques.
- Prolongement du brise-lame de 180 mètres.
- Autorisation au MIC pour procéder à la préparation de deux bâtisses au complexe de pêche de Paspébiac.
- La préparation du plan directeur d'aménagement du complexe industriel de pêche de Paspébiac est confiée à Métra Consultants.

1972

- Transmission du plan directeur d'aménagement du parc industriel de pêche de Paspébiac à l'OPDQ.
- Dépôt du "Plan d'aménagement d'un parc industriel de pêche à Paspébiac" par Métra Consultants.
- Formation d'un premier comité de citoyens pour la sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac.
- Rencontre avec un représentant du ministère des Affaires culturelles.
- Thérèse Allard-Arsenault, membre du comité et directrice du Centre de recherche et d'études artisanales (CRÉA), sollicite l'appui de Gérard D. Lévesque, vice-premier ministre du Québec.
- Rapport de Pierre Bureau du Service des monuments historiques du Québec: "Au nombre de quatre, ces immeubles du début du 19e siècle, forment un ensemble qui doit également être déplacé d'une zone récemment reconnue industrielle, faute de quoi, ils seront démolis. Deux sont des entrepôts construits à la façon de Bell-House de Percé dont un, B.B., de par ses divisions et de par l'étonnante complexité de ses charpentes

massives pourrait possiblement être reconnu monument historique. Quant à l'autre, la reconnaissance suffirait (Hangar Robin). Le troisième fait de pierre il aurait d'abord fait fonction de poudrière avant de devenir un bâtiment décoratif. Lui aussi pourrait être reconnu.”

- Incendie du magasin Robin de Gaspé le 31 janvier. Quelques jours plus tard, la majorité de leurs entrepôts connaissent le même sort.

1973

- Lettre de Alma Nadeau, présidente du CRÉA, à André Castonguay du ministère des Affaires culturelles à Rimouski.
- Lettre de Thérèse Arsenault à Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du nord.
- Désignation du Lieu historique national du Canada des Bâtiments-de-Paspébiac: Entrepôt Le Boutillier, Office, Hangar LeBoutillier et Poudrière. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada examine également la possibilité de créer un centre d'interprétation de la pêche exercée dans le golfe du Saint-Laurent.
- Contrat pour l'opération de la cale de halage de Paspébiac.

1974

- Lettre de Peter H. Bennett, secrétaire de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada: “Ces bâtiments ont une importance historique nationale et on devrait s'efforcer d'assurer leur protection tant que la commission n'aura pas eu l'occasion d'envisager la possibilité de les transformer en un centre de présentation de la pêche exercée dans le golfe du Saint-Laurent.”
- La Commission des lieux et monuments historiques du Canada demande une étude sur l'état des bâtiments. Elle écrit également au ministère Industrie et commerce de prendre les mesures voulues pour assurer leur conservation.
- Le CRÉA de Paspébiac élabore un projet visant à sauver de la démolition les bâtiments du banc de Paspébiac.
- Contrat de louage de bâtiments à la Société Pêcheprod Ltée.

1975

- La Commission des lieux et monuments historiques du Canada recommande l'acquisition des quatre bâtiments afin de commémorer l'importance des pêcheries sédentaires et des origines des villages côtiers. Le projet ne sera cependant pas réalisé.
- Projet de réouverture du chantier maritime, en partenariat avec M. Borromée Verreault, propriétaire du chantier des Méchins.
- La Commission des lieux et monuments historiques du Canada identifie également les pêches du Labrador comme étant un thème d'importance historique nationale.

1976

- Approbation d'un texte de plaque commémorative par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

- Première édition des 14 milles de Paspébiac. Un bâtiment est construit pour l'événement près de la Poudrière.
- Un incendie détruit le siège social de la compagnie Robin à Paspébiac (27 septembre).

1977

- Constitution du Comité pour la sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac.
- Premiers avis d'intention de classement des bâtiments.
- Utilisation de la Poudrière comme entrepôt par le ministère Industrie et commerce du Québec.
- Construction de la station de pompage près de l'usine de Paspébiac.
-

1978

- Améliorations au moulin à farine de l'usine de Paspébiac.
- Le Comité de sauvegarde des bâtiments historiques refuse la proposition de déménager l'Entrepôt LeBoutillier.
- Fermeture de l'usine de transformation du poisson.
- Élargissement de la route du quai et remblayage au niveau du pont-route. L'eau ne circule alors plus entre les deux sections à l'intérieur du barchois.

1979

- Cession de la Poudrière au Comité de sauvegarde.

1980-1983

- Restauration selon les plans de Jean-Luc Heyvang, architecte. Un projet d'environ 500 000 \$ pour la restauration de l'Entrepôt LeBoutillier, du Hangar LeBoutillier et de l'Office. Financement par le ministère des Affaires culturelles du Québec et le ministère des Affaires municipales du Québec.

1981

- Restauration et recyclage du Hangar LeBoutillier afin de le rendre utilisable à l'année: création artisanale, boutique la Barge et centre de documentation et d'interprétation.
- Classement du Site historique du Banc-de-Paspébiac par le gouvernement du Québec.
- Inauguration du Hangar LeBoutillier le 24 juin.
- Lutte pour la réouverture de l'usine de transformation du poisson.
- Installation d'un ponceau de 30 mètres sous la route du quai.

1981-1982

- Reconnaissance archéologique par Mario Lamontagne et Claire Mousseau.

1982

- Ouverture au public au mois de juillet.

1983

- Première saison touristique complète.

1984

- Incendie de l'entrepôt frigorifique de Paspébiac.

1985

- Incendie de la station émettrice de CHNC à Paspébiac.
- Incorporation de « Chantiers maritimes de Paspébiac (1985) Ltée » par une firme de la Colombie-Britannique. Le chantier appartenait alors au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et est loué à une filiale de la compagnie Rivtow.

1986

- Construction de la Brasserie du Quai, sur un ancien terrain de la compagnie Robin.
- La compagnie Robin possède alors des magasins à Rivière-au-Renard, Gaspé, Barachois, Chandler et Paspébiac.

1987

- La Commission des lieux et monuments historiques du Canada déclare que le thème de la pêche côtière sera commémoré à Terre-Neuve (Ryan Premises).
- 58 travailleurs oeuvrent au chantier maritime et l'avenir de la construction navale en acier semble prometteur. En 1988, Paspébiac est l'un des seuls chantiers à produire des coques en acier avec celui de Gaspé, de Lévis, de Les Méchins et de l'Île-aux-Coudres.
- Réouverture de l'usine de transformation du poisson.
- Fondation de Unipêche M.D.M. Ltée.

1988

- Fermeture du magasin Robin de Gaspé.
- Le Comité pour la sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac inc. devient propriétaire du site?
- La Commission des lieux et monuments historiques du Canada prend la décision de ne pas poursuivre son projet d'interprétation des pêches sédentaires au banc de Paspébiac et de plutôt mettre en valeur l'établissement de pêche de Grande-Grave au parc national Forillon.

1988-1989

- Restauration et aménagement selon les plans de Émile Gilbert, architecte. Projet de 1 600 000 \$ permettant la restauration de la Charpenterie, de la Poudrière, du Hangar à farine et de l'Accueil. C'est également à ce moment qu'est effectué la restauration et l'aménagement du Complexe La Forge (salle de spectacle et restaurant). De nouveaux travaux sont également effectués à l'Office, à l'Entrepôt LeBoutillier et au Hangar LeBoutillier. Une surveillance archéologique et des travaux d'aménagement sont également effectués: excavations, clôtures, implantation d'une fosse septique et d'un champ d'épuration.

1989

- Fermeture de l'église St. Peter's de Paspébiac.

1990

- L'église St. Peter's est vendue à la Ville de Paspébiac, qui procède à sa transformation et à son aménagement en bibliothèque municipale.

1990-1992

- Reconstruction du quai de Paspébiac.

1991

- Le chantier maritime est réouvert sous la direction de Georges Mamelonet et Gilles Jean

1992

- Cession des terrains et bâtiments historiques par le gouvernement du Québec.
- Acquisition du site de l'établissement Ryan à Terre-Neuve par le gouvernement du Canada.

1993

- Mise en opération de la station d'épuration.
- Construction de la rampe de mise à l'eau: dalles de béton préfabriquée sur fondation granulaire.
- Le Site historique du banc de Paspébiac remporte un Grand Prix du tourisme gaspésien.

1994-1995

- Étude pour la restauration et la mise en valeur du barchois.

1995

- Construction d'un champ d'épuration pour le camping sur le banc de Paspébiac.
- La Commission des lieux et monuments historiques du Canada recommande que le thème de la pêche au Labrador soit interprété à Battle Harbour.
- Le Site historique du banc de Paspébiac remporte un Grand Prix du tourisme gaspésien.

[vers 1996-1997]

- Construction de la marina et de la promenade piétonnière.

[vers 1997]

- Interprétation du métier de forgeron.

1997

- Incendie et reconstruction du Chantier maritime.
- Restauration du barchois: installation de deux ponceaux sous la route d'accès et démolition de la partie centrale de l'écluse. Une expertise archéologique a été réalisée durant les travaux.

1998

- Demande de désignation de quatre autres bâtiments et d'accès au Programme national de partage des frais. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada songe à désigner le site comme arrondissement historique ou paysage culturel. La préparation d'un document est demandée à Parcs Canada.
- Une première demande d'appui financier dans le cadre du Programme national de partage des frais est présentée en 1998 par Madame Sylvie Bond, directrice du Site historique du Banc-de-Paspébiac. À la suite de cette demande, trois des quatre bâtiments déjà commémorés (en 1973) selon la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada - l'office, le hangar Le Boutillier et l'entrepôt de poisson de la compagnie Le Boutillier Brothers, communément appelé le B.B. - sont placés sur une liste de priorité élevée. Par la même occasion, la Commission demande que l'ensemble du site historique du Banc-de-Paspébiac lui soit éventuellement présenté. Madame Marie-Josée Lebrasseur, maintenant directrice du Site historique du Banc-de-Paspébiac, souhaite également que l'ensemble du site soit présenté à l'attention de la Commission afin d'évaluer son importance historique nationale.
- Robin Jones and Whitman annonce la fermeture de son magasin de Chandler.
- Le Site historique du banc de Paspébiac remporte le prix Bureau fédéral de développement régional (commercialisation hors Québec).

1999

- Reconstruction de la rampe de l'Entrepôt LeBoutillier.

[vers 2000]

- Démantèlement des réservoirs de la compagnie Irving.

2000

- Après l'analyse du document de Parcs Canada, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada lui demande s'il faut inclure ou non l'usine moderne de transformation du poisson.
- Le Banc de pêche de Paspébiac accueille 28 000 visiteurs. Six bâtiments sont accessibles au public et la visite dure environ une heure et demie. Le visiteur a accès à une variété de services et d'activités. L'ancien cook-room comprend un restaurant qui offre des mets typiques de la région et une salle de spectacles. Dans le Hangar LeBoutillier, une exposition permanente décrit les activités des compagnies anglo-normandes et dans le B.B., une exposition temporaire présente des objets qui ont servi au tournage de la série télévisuelle «L'ombre de l'épervier». Des activités traditionnelles sont également présentées dans certains des bâtiments: un forgeron façonne clous et outils et un charpentier explique les techniques de construction navale.

2001

- Reconnaissance officielle en tant que lieu historique national par le gouvernement du Canada (17 octobre).
- Travaux d'aménagement du Hangar LeBoutillier par Jean-Luc Heyvang, architecte.

2002-2003

- Présentation de la pièce Morceaux d'histoire

2003

- Dévoilement de la plaque commémorative du Site historique national du Banc-de-pêche de Paspébiac (19 septembre).
- Rapport d'intégrité des bâtiments par la firme Bergeron Gagnon.

2003-2004

- Mise hors-fonction du phare.

2004

- La Robin Jones and Whitman se met sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers.
- Investissement de 625 000\$ pour l'enfouissement des câbles de services publics sur la rue du Banc.
- La Baie-des-Chaleurs fait son entrée parmi les plus belles baies du monde.

2004-2006

- Restauration et aménagement selon les plans de Boudreau, Fortier et Associés. Travaux majeurs de restauration et d'aménagement sur l'ensemble des bâtiments. Un projet 4 400 000 \$ financé par le ministère de la Culture et des communications du Québec, Développement économique Canada, Patrimoine Canada (Programme Espace culturel canadien), la municipalité de Paspébiac (100 000 \$), Hydro-Québec (100 000 \$) et une mise de fonds du Site historique de 50 000 \$.
- Installation de l'œuvre d'art public de François Mathieu intitulée (*Mer de monde*) *Installée à demeure*.
- Enfouissement des réseaux câblés de distribution d'Hydro-Québec. Une surveillance archéologique est effectuée durant les travaux.

2005

- Étude de dendrochronologie sur les bâtiments de Paspébiac par l'Université Mount Allison. Les six échantillons prélevés sont de l'épinette (noire ou rouge).

2006

- Une étude révèle un recul de 1,39 m/an sur le côté est du barchois de Paspébiac.

[vers 2010]

- Démantèlement du bureau de la compagnie Irving.

2007

- Démolition de l'ancienne cantine du quai.
- Inauguration officielle de la marina de Paspébiac.

2009

- Déménagement du bâtiment du festival des 14 milles pour servir de bar pour la Marina.
- À Saint-Aubin, dévoilement de la plaque commémorant les liens entre l'île de Jersey et la Gaspésie (18 septembre).

2010

- Délégation gaspésienne à la Fête de la morue de Bègles (France).
- Démantèlement de l'enseigne du magasin Robin de Paspébiac.

2012

- Inauguration de la salle de spectacle de Paspébiac.
- Inauguration de l'exposition "La vie au chantier" à l'intérieur de la Charpenterie.
- Adoption de la Loi sur le patrimoine culturel.

2013

- Adoption de la Charte des paysages de la Gaspésie.

2014

- Incendie du chantier maritime de Paspébiac.

2016

- Radiation de la Robin Jones and Whitman du Registre des entreprises du Québec.

2017

- Expertise du Centre de conservation du Québec. Étude des problèmes de conservation des portes, fenêtres et de la peinture des bâtiments par les spécialistes Patrick Quirion et Mireille Brûlotte. Des analyses chimiques additionnelles ont été réalisées par l'Institut canadien de conservation.
- La ville de Paspébiac demande à CHNC de démolir les restes de son bâtiment situé sur le banc pour des motifs de nuisance à la sécurité routière ainsi que dans la perspective de mettre aux normes le réseau sanitaire.

2019

- Incendie du toit de la Forge du Site historique national de Paspébiac.

2020-2021

- Bilan de santé de l'ensemble des bâtiments par la firme Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée en patrimoine bâti.

2022

- Le Site historique national de Paspébiac est désigné Merveille du patrimoine bâti par le Magazine Continuité (13 mai).
- L'historien Mario Mimeault, spécialiste de l'histoire des pêches maritimes, obtient un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Rimouski. Dans son discours, il mentionne l'installation de la compagnie Robin à Paspébiac comme l'un des grands événements méconnus de l'histoire canadienne.